

Roues et pneus

ROUES ET PNEUS

AVERTISSEMENT

- **TOUJOURS** utiliser des pneus à carcasse radiale à l'avant et à l'arrière. **NE PAS** utiliser de pneus à carcasse transversale et ne pas permuter les pneus avant et arrière
- Pour assurer des performances et une tenue de route optimales, **TOUJOURS** remplacer les pneus par des pneus de marque et type identiques à ceux d'origine. Si ces pneus ne sont pas disponibles, demander conseil au concessionnaire / réparateur agréé concernant les variantes homologuées par Land Rover. Autrement, la tenue de route du véhicule risque d'être affectée.
- **NE JAMAIS** conduire un véhicule dont les pneumatiques sont fortement usés, entaillés ou endommagés ou dont les pressions sont incorrectes.
- Des pressions de gonflage incorrectes provoquent une usure rapide des pneumatiques et peuvent affecter sérieusement la sécurité et la tenue de route du véhicule.
- Votre véhicule est équipé de roues sans chambres à air qui n'accepteront **PAS** de chambre à air. **NE PAS** monter de pneu avec chambre à air.
- Utiliser **UNIQUEMENT** les combinaisons de roue et pneu approuvées par Land Rover.
- Si une roue à usage provisoire est montée, conduire le véhicule avec prudence, sans dépasser une vitesse de 80 km/h (50 mph). Installer une roue normale dès que possible et ne jamais utiliser plus d'une roue à usage provisoire.

Taille et type des roues

Type	Taille
Roues en alliage	7J x 17 8J x 18 8J x 19
Roue de secours à usage provisoire - acier	5.5J x 19
Couple de serrage des écrous de roue sur le moyeu	140 N.m (+/- 10 N.m)

Spécifications des pneumatiques

Dimensions des roues	Pneu	Indice de charge	Montage de chaînes à neige	
			Avant	Arrière
7J x 17 (roue alliage)	235/70 R17 H - Pneus tout-terrain	111	Y	N
8J x 18 (roue alliage)	255/60 R18 H ou V - Pneus tout-terrain	112	Y	N
8J x 19 (roue alliage)	255/55 R19 H ou V - Pneus tout-terrain	111	Y	N
5.5J x 19 (roue acier)	T175/80 R19 H ou V - Roue de secours à usage provisoire	122M	N	N

Note : Pour plus d'information concernant les chaînes à neige, voir **CHAÎNES À NEIGE, 296**.